



Jérôme LECLEIRE est Consultant et formateur en prévention et gestion des impayés, il bénéficie d'un parcours professionnel axé sur le Crédit Management, avec plus de 15 ans d'expérience en la matière.

Avant de se consacrer à la formation il a occupé les fonctions de :

Juriste recouvrement et contentieux

Euler Hermes SFAC – Languedoc Roussillon

Adjoint du Responsable d'Agence Recouvrement

Euler Hermes SFAC - Nord

Directeur Juridique et du Contentieux

EFFET DIRECT – Nord

Formation

**Formation de
Formateur Oxygene
Formation
2014**

**D.E.S.S. Droit des
Affaires, spécialité
Droit Bancaire et
Financier Université
Lyon 3
1997**

**Maîtrise de Droit des
Affaires Université
Lyon 3
1996**

- Compétences Métiers Finance Juridique

Jérôme LECLEIRE bénéficie de **12 ans de pratique juridique** : prévention des risques, audits et mises en œuvre de techniques contractuelles sur le cycle commercial de l'entreprise (de la rentrée en contact avec le prospect au règlement de la facture) , **mécanismes amiables et judiciaires de recouvrement**, procédures judiciaires, prises de garanties et de suretés, mesures d'exécution par voie d'huissier...

- **Praticien du Droit des affaires** : Droit commercial, Droit de l'entreprise, Droit des obligations et des contrats, Droit immobilier, Rédaction d'actes, **Prévention et Gestion des contentieux et des impayés**, Procédures Collectives, Propriété intellectuelle,...

- **Finance** : Connaissance approfondie des techniques d'évaluation des entreprises à usage interne ou externe (clients, fournisseurs), lecture et analyse de bilans et comptes de résultat ; Créations et dispense de formations à l'attention de publics non spécialistes (commerciaux terrains, responsable d'agence d'intérim) en vue de l'optimisation des performances de l'entreprise.

- Management d'une Activité Opérationnelle Recouvrement

Il a encadré plusieurs équipes (3 à 7 personnes) : Animation et organisation de l'activité Production, définition et mise en application des process et délégations, suivi des résultats individuels et Equipe Animation de réseaux de correspondants: huissiers, avocats, sociétés de recouvrement et d'enquête, notamment par le biais de revue de portefeuille

Coordination et contrôle des intervenants externes ; définition et suivi des critères d'évaluation des correspondants (sommes recouvrées, actions entreprises, frais facturés...)